

Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 11 décembre 2017

1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance ; 16 membres sont excusés et 10 sont absents. Il précise que si tout va bien c'est notre dernière séance en ces lieux.

2.-Approbation du procès-verbal de la séance du 19 juin 2017

Le Procès-verbal de la séance du 19 juin 2017 est accepté à l'unanimité.

3.- Assermentation

MMES et MM Line Richardet, Daniel Roulier, Julie Roulier, Kilian Cucho, Didier Cornamusaz, Raymonde Cornamusaz, Jean-Claude Cornamusaz sont assermentés. 60 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

4.- Préavis 2017-06 – sur le Budget de fonctionnement 2018

Il laisse apparaître des recettes pour Fr 2'800'887.-, des charges pour Fr 2'966'137.-, d'où un excédent de dépenses de Fr 165'250.-

Notre syndic commente le préavis municipal et conclut en affirmant que tous les amortissements obligatoires sont couverts et que, malgré un budget déficitaire, la capacité d'autofinancement de la commune reste positive. Il soulève que les futurs investissements conséquents de l'ASIYE (nouveau collège et salle de gym d'Yvonand) présagent d'une forte augmentation de frais scolaires pour Pomy.

Le fond de réserve du compte eau sera le bienvenu en cas de gros travaux ou de fuites.

M. Jean-François Ballif nous lit le rapport de la commission de gestion qui nous recommande d'accepter le budget ; il est accepté à l'unanimité.

5.- Préavis 2017-07 – Adoption du plan partiel d'affectation (PPA) « Longemale ».

Afin de répondre au développement démographique d'Aggloy, la Municipalité a demandé au bureau Dolci d'élaborer un avant-projet de plan de quartier, ainsi que sa traduction légale en Plan partiel d'affectation, nous explique Mme Bellani. Le PPA « Longemale » affecte la parcelle no 276 (18'500 m²) en zone d'habitation de moyenne densité ainsi qu'en zones de verdure. Elle serait articulée en 3 îlots, comprenant 130 logements, des aires de repos et de jeux et incluant la mobilité douce ainsi que des commerces de proximité. Une possibilité envisagée : louer la parcelle, ce qui générerait un revenu intéressant pour la commune. Le Conseil général en décidera. Après l'aval du Conseil concernant le PPA, le dossier sera déposé au Canton.

Mme Marguerite Kudelski nous lit le rapport de la commission chargée de l'étude du préavis, qui nous recommande d'accepter le PPA « Longemale » tel que présenté ; Soumis au vote, il est accepté, 8 avis contraires et 3 abstentions.

6.- Préavis 2017-08 Règlement communal sur la taxe de séjour et sur la taxe sur lesrésidences secondaires.

Lors d'une séance, l'ADNV a proposé aux communes concernées, dans un but d'homogénéisation et de simplification de la promotion touristique, d'harmoniser les taxes de séjour dans le district.

Mme Sandra Duchamps nous lit le rapport de la commission chargée de l'étude du préavis qui nous recommande d'accepter ce dernier ; il est accepté à l'unanimité.

7.- Informations de la Municipalité.

M. Robert Richardet signale que durant l'année écoulée, il a dû faire face à diverses bricoles dans les bâtiments communaux : chéneaux, fuites, éviers bouchés, lave-vaisselle hors d'usage, chasses d'eau défectueuses ainsi qu'aux changements de locataires. Chaque mardi matin, il s'est rendu au rendez-vous de chantier de la grande salle. Il a fallu batailler avec les délais de livraison et la décision d'utiliser du bois local n'a pas simplifié les choses. Il se dit pour l'instant très satisfait des entreprises qui ont œuvré sur le chantier même si celui-ci a environ deux mois de retard. La salle est quasi hors d'eau, les pare-vapeur ont pu être posés. Les parois en verre seront posées dès janvier et sur le toit des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques permettront de respecter les directives de production d'énergie des bâtiments neufs. Des batteries et une borne de recharge pour voitures électriques seront installées.

Si tout se passe bien, les premières locations interviendront en juin, fin août la salle de gym sera opérationnelle et Le 8 septembre 2018 aura lieu... l'inauguration.

Il souhaite de belles fêtes à tous, remercie les collègues de la Municipalité, le personnel de l'administration, du bureau, les concierges...

Mme Sandra Bellani nous signale que huit permis de construire ont été délivrés cette année pour Mme Carole Miéville, la famille Duruz, M.Dag de Coulon, M.Hafsi, M.Estoppey , M.Di Pietrantonio et bien sûr la grande salle pour la commune de Pomy, mais également un ajout de lucarnes pour AGT.

Les permis d'habiter sont au nombre de 5 pour M.Charly Vulliemin, M.Jonathan Maret, la laiterie, M.Patrick Grin, Mme Elodie Milici. Mme et M Ayadi et Mukladzija sont en attente de conformité.

Elle adresse ses vœux pour 2018 à tous.

Mme Murielle Billaud nous informe qu'actuellement 714 enfants sont scolarisés à l'ASIYE dont 126 sur notre site. Pour la future rentrée scolaire, les chiffres seront à la hausse selon diverses statistiques. Au printemps 2018 le pavillon provisoire installé dans les années 90 à Yvonand sera détruit pour permettre la construction de la salle de gym triple et du réfectoire. La solution des portacabines est envisagée pour pallier au manque de classes, mais le site n'est pas encore connu.

Pour le réseau d'accueil Yvonand-Menthue, les structures affichent toutes « complet ». Pour notre réseau de 10 communes, 52 familles, dont 18 sur notre site, sont en attente. Le bâtiment modulaire des Castors prévu pour un maximum de 60 enfants compte 36 places, plus 12 à midi.

L'organisation de la refacturation des places de garderie auxquelles les familles ont accès hors de notre site est un peu préoccupante et peut coûter cher à notre organisation. Une réflexion sérieuse doit être menée.

Mme Billaud remercie tout le personnel communal, Nathalie, Claude-Etienne, Laurent Cathy, ainsi que les collègues pour la bonne collaboration malgré les dépenses engendrées par son dicastère. De belles fêtes à tous.

M.Yvan Débieux nous signale que dans le domaine de la défense incendie deux nouvelles bornes hydrantes ont été installées. L'une se trouve au Champ de Pin et la 2^e a un statut particulier puisqu'elle se trouve fixée sur une conduite de la Sagenord. Elle est destinée à protéger l'exploitation avicole de M.Grin.

Concernant la renaturation du ruisseau de Pomy, le gros œuvre est terminé. Il reste encore quelques petits travaux ainsi que l'arborisation. La renaturation s'avère efficace en cas de fortes pluies (photos à l'appui).

Dans le domaine de l'eau potable, la rénovation d'une chambre de captage a été effectuée avec Laurent. Là aussi les photos avant-après sont très parlantes. La chambre a été remise aux normes et une échelle en inox a été installée ainsi qu'un grillage. Elle ne devrait pas nécessiter d'autres travaux dans les dix ans à venir.

M. Débieux nous souhaite de belles fêtes et adresse ses remerciements à ses collègues et au personnel communal.

M. Roger Hug nous donne les renseignements suivants étayés par un power point :

Eclairage public : Un luminaire proche de la salle polyvalente a été déplacé (changement de côté) et celui qui fait l'angle entre le chemin aux Oies et la rue de la Poste a été changé.

Gestion des déchets : Au vu des résultats du compte gestion des déchets qui doit être équilibré, une possible augmentation de la taxe des déchets aura lieu en 2018.

Les horaires de la compostière sont inchangés pour 2018.

Routes : un chemin piétonnier sera créé entre Chevressy et le chemin de Prayeux. Il sécurisera entre autre le trajet à pied des élèves. La mise en place de grave est prévue en bordure du chemin de Clon.

M. Hug nous encourage à nettoyer nos regards, comme chaque année.

Il souhaite de joyeuses fêtes à tous.

M. Patrick Grin signale qu'au SDIS les pompiers connaissent un souci d'effectif. Il n'y a plus de pompiers de Pomy ni de Cronay et Cuarny dans le groupe.

Concernant police Nord Vaudois, Orbe a demandé à revoir sa participation. En effet elle estime qu'elle paie trop comparativement à Yverdon, voire même aux autres communes. L'épine se trouve bel et bien dans le pied d'Yverdon, qui en plus doit faire face à des revendications salariales.

Forêts : suite à des coupes importantes pour les besoins de la grande salle cette année, des coupes minimum seront effectuées en 2018. Les prix qui étaient supposés monter stagnent. En effet les coûts du transport et de la main d'œuvre de certains pays rendent la concurrence suisse très difficile.

Comme d'habitude les sapins seront à disposition à la déchetterie le samedi 16 décembre.

La bannière de Pomy fait vraiment grise mine. Quand elle est seule ça passe tout juste, mais en présence d'autres, elle fait vraiment minable. Il a donc été décidé de la remplacer. Elle devrait être prête pour l'inauguration de la grande salle.

De belles fêtes à tous.

M. Yves Pellaux remercie pour l'acceptation des deux préavis et plus particulièrement pour celui de « Longemale » qui constitue une belle opportunité pour la commune mais aussi de grands changements à venir.

Pour info il signale que la réforme des entreprises III a un impact pour notre commune qui se solde par une perte d'entrées fiscales d'environ Fr 55'000.-.

Lors de la mise à l'enquête, le PGA a soulevé 22 oppositions. Le plafond d'endettement étant atteint, la procédure est en « stand-by » et la commune ne peut rien entreprendre. C'est une période complexe pour les projets de construction.

Il nous donne un aperçu de la situation financière concernant la grande salle : Fr 1'695'000.- ont été payés, Fr 1'105'000.- ont été empruntés, L'ECA a versé Fr 300'000.- et le ménage communal a versé Fr 290'000.- Il nous montre également quelques photos du chantier.

En face de la Maison Blanche des arbres ont été abattus dans le but de construire sur la parcelle No 297. La commune est attentive au respect des conditions spécifiques stipulées dans le permis de construire et aux promesses faites aux propriétaires voisins.

Pour info, la paroisse cherche des bonnes âmes pour le conseil de paroisse.

Il remercie le personnel communal, ses collègues... Et adresse ses meilleurs vœux à tous.
Mme Duchamps demande pourquoi l'ECA n'a versé que Fr 300'000.- et pas Fr 1'500'000.-
L'ECA ne paie que les parties brûlées, par conséquent elle n'a fait qu'une avance sur le début des travaux, dit M. Yves Pellaux.

M. Jean-Paul Henry regrette que lors de l'installation de la lampe au Chemin aux Oies la plaquette avec le nom de la rue ait été enlevé et pas remis.

Roger Hug répond que le luminaire sera changé, ce n'est pas le bon, et la plaque remise.

Sandra Duchamps demande quel est le prix de la taxe déchet à Yvonand et à quoi il faut s'attendre à Pomy .

M. Hug lui dit qu'à son avis Yvonand exagère avec sa taxe et que nous devrions arriver à une taxe de Fr 80.- à Fr 90.- par habitant. Pour économiser, il faudrait davantage remplir les sacs blancs et y mettre tout ce qui est inférieur à 60 cm.

M. Burdet s'inquiète pour le budget de la grande salle par rapport au plafond d'endettement.

Notre syndic le rassure en précisant que le budget était calculé large et permettra de payer les Fr.100'000.- des panneaux solaires.

M. Denis Roulier se plaint de la hauteur du miroir changé vers la place de jeu et qui n'est pas adaptée aux tracteurs.

M. Hug lui dit que c'est de la récupération et qu'il sera changé mais que c'est compliqué avec les instances supérieures qui n'en veulent pas.

8.- Divers et propositions individuelles

Mme Kudelski demande au nom de son fils, s'il serait possible de disposer d'un terrain de foot avec un éclairage en libre-service, comme à la Mauguettaz.

Notre syndic lui dit que techniquement tout est possible mais... coûteux. Il faut que les personnes intéressées fassent une demande écrite et que de toute façon une telle dépense devra être approuvée par le Conseil.

M. Etienne Emery s'interroge sur le fait que les panneaux photovoltaïques du collège soient bâchés.

Notre syndic répond qu'ils sont bâchés car ils ont un défaut susceptible de déclencher un incendie. (peut-être la cause de l'incendie du collège à Vevey).

M. Didier Cornamusaz demande si le Chemin de Frête est définitivement fermé.

La réponse est oui, confirme notre Président, pour des raisons de sécurité.

Notre syndic reprend la parole pour dit que la Municipalité cherche des gens motivés pour organiser l'inauguration de la grande salle.

M. Christian Pellaux propose de contacter les présidents des sociétés locales.

Mme Marie-Claude Richardet fait de la pub pour le Noël de Pomy le 19 décembre avec une crèche vivante dans le périmètre de l'église, avec en prime un apéro offert par Pomy.

Notre président clôt l'assemblée, il est 21h50 après avoir remercié le personnel communal la Municipalité, le bureau... et adresse ses meilleurs vœux à l'assemblée.

Le président

La secrétaire